



# Fiche Adhésion

Centre social Niki de Saint Phalle  
290 rue du Caplain – Tourlaville  
50110 Cherbourg en Cotentin

## Adhérer au projet du centre social Niki de Saint Phalle

Le centre social Niki de Saint Phalle est une structure de proximité qui crée et nourrit le lien social, accompagne des mobilisations et des projets d’habitant.e.s, anime le débat démocratique et construit de meilleures conditions de vie, aujourd’hui et pour demain.

Le CS Niki de Saint Phalle propose des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins et envies de tous les habitants. C’est un espace d’expression et d’engagement collectif.

Les centres sociaux sont portés par des habitant.e.s. Le centre social, c’est vous !

**ETRE ADHERENT-E** aux centres sociaux de Cherbourg-en-Cotentin, c’est partager sans réserve les valeurs : de solidarité, de partage, de féminisme, de vivre ensemble, de laïcité et de développement durable. C’est aussi s’engager pour le quartier/ la ville, pour les dynamiser et innover !

J’adhère pour la première fois :  Oui  Non

*Certaines informations demandées sont nécessaires uniquement pour nos bilans statistiques, merci de tout remplir*

## COMPOSITION FAMILIALE

📍 Adresse du foyer : .....

📍 Code Postal : ..... Ville : .....

📞 Téléphone:..... 📞 Portable:.....

J’accepte de recevoir des informations en lien avec les activités du centre social par email

📧 Adresse Mail : .....

<b>ADULTE N°1 :</b>			
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	
<b>ADULTE N°2 :</b>			
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	
Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté

Personne à contacter en cas d’urgence : Nom Prénom téléphone : .....

**Tarifs adhésions**

L'adhésion est valable dans les 7 centres sociaux et espaces jeunes de Cherbourg-en-Cotentin (voir fiche Adhésion : ce qu'il faut retenir)

**Quotient familial :** La facturation des activités se fera sur la base de votre Quotient Familial, le centre social vous demande donc l'autorisation d'y avoir accès.

**Autorisation à compléter :**

- J'autorise le centre social à récupérer mon Quotient Familial via le dispositif « API Particulier »  
- n° allocataire CAF : .....
- Je ramène mon attestation caf
- Je n'autorise pas le centre social à récupérer mon Quotient Familial / je paie le plein tarif

**DROIT A L'IMAGE**

« Toute personne a sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation. » En conséquence, le centre social vous demande si vous l'autorisez à publier des photos ou films vous représentant, par voie de presse, sur son site internet ou sur les lieux d'activité.

**Autorisation à compléter :**

J'autorise dans le cadre des activités du Centre Social et pour la durée de l'inscription, la publication et la diffusion de la photo de chaque personne inscrite sur cette fiche dont j'ai la charge suivant le tableau ci-dessous :

Prénom	Autorisation dans le centre	Autorisation sur les supports papier (journaux- flyers)	Autorisation réseaux sociaux

- Je n'autorise aucune publication de photo de chaque personne inscrite sur cette fiche dont j'ai la charge

**Signature**

Cadre réservé à l'administration :

- Enregistrement concerto
- Règlement :  Espèce     Chèque

Document à fournir lors de l'inscription :

- ce document complété et signé
- attestation pour les bénéficiaires ADA, AEEH, AAH et ASPA, QF CAF < 511 pour bénéficier de la gratuité pour les activités

Vos données personnelles restent strictement confidentielles et ne seront jamais transmises à des tiers, elles ne serviront qu'à nos statistiques de bilan de fin d'année.